



LES BRUXELLOIS.E.S MARCHERONT POUR LE MARAIS WIELS LE DIMANCHE 15 MAI

Marche Marais Wiels : dimanche 15 mai 2022, 14h à 16h.

**Départ de la marche à l'arrière du Brass
(364, avenue Van Volxem, 1190 Forest)**



Espace naturel d'une grande valeur biologique, le Marais Wiels participe à la résilience climatique de la ville et à la sauvegarde de sa biodiversité. Malheureusement, il est menacé par un projet régional d'urbanisation qui détruirait ce site extraordinaire et l'équilibre de son écosystème en plein développement.

Ce dimanche 15 mai, de 14h à 16h, le collectif Marais Wiels Moeras, avec Natagora et le Tuiniersforum des jardiniers, organise une marche dans le quartier, à Forest, pour répéter que la nature en ville est indispensable à ses habitants. Le collectif invite les habitants de la ville à rejoindre le mouvement citoyen grandissant pour la protection des espaces naturels bruxellois et à participer à cette 4ème étape d'une série de marches organisées mensuellement depuis le mois de février.

Dimanche 15 mai, 14h à 16h. Départ de la marche à l'arrière du Brass

(364, avenue Van Volxem, 1190 Forest)

(non loin de la gare du Midi)

Le Marais Wiels, une suite de (mal)heureux accidents qui nous font du bien?

Le Marais Wiels, très proche de la gare du Midi, est situé dans une zone très dense et imperméabilisée. C'est un site de nature sauvage issu du percement accidentel de la nappe phréatique lors de travaux d'excavation pour la construction de bureaux en 2007. En 2008, la crise financière signe le coup d'arrêt du chantier par son propriétaire privé, la nature reprend ses droits sur le béton, l'eau claire monte dans l'excavation, l'eau de pluie se charge du reste et, petit à petit, un écosystème s'est créé. Il évolue encore librement aujourd'hui.

Ce site unique en ville combine faune et flore terrestres et aquatiques et rend de nombreux services.

Actuellement, naturellement (sans intervention de l'humain) et gratuitement, ce plan d'eau dont la qualité est nettement supérieure à celle de l'eau des étangs bruxellois

- participe à la lutte contre le réchauffement climatique en absorbant du CO₂ et en agissant comme îlot de fraîcheur,
- lutte contre les inondations (ex. comme bassin de rétention)
- favorise le bien-être des habitants comme lieu de repos, de ressourcement et de respiration
- encourage les liens sociaux apaisés
- offre un lieu inestimable de pédagogie et d'observation de la nature et des écosystèmes
- lutte contre l'effondrement de la biodiversité en renforçant le maillage écosystémique

Comment un tel site peut-il encore être menacé par des projets immobiliers alors que le changement climatique, l'effondrement de la biodiversité et le besoin d'espaces de nature sont un fait avéré?

L'accord politique conclu lors de l'achat du site, en 2021, par la Région de Bruxelles-Capitale, prévoit la réduction du plan d'eau et la construction de 80 appartements. L'écosystème du site s'en trouverait irréversiblement impacté.

Le site est pourtant reconnu comme une zone de haute valeur biologique dans la carte d'évaluation biologique du territoire de la Région bruxelloise. Elle n'est qu'indicative.

Le Marais Wiels est, en outre, un plan d'eau. Il n'est toujours pas reconnu comme tel par la Région (embourbée dans son accord politique). Or, un plan d'eau (de plus de 100 m²), selon le Plan Régional d'Affectation du Sol, ne peut être réduit. Sa protection en tant que plan d'eau se fera après la réalisation des travaux d'aménagements et de construction. Trop tard, le mal sera fait.

Les accords politiques sont-ils au-dessus des lois et de l'esprit des lois, au-dessus des contingences et urgences mondiales? Le projet de construction est totalement anachronique.

Quid de l'opposition logements-nature? Est-elle justifiée?

Si le manque de logements abordables et sociaux est une réalité, le nombre de logements inoccupés (de 17.000 à 29.000 selon une étude récente de l'ULB) et de bureaux vides de 1.4 millions de m² à bientôt 2 millions de m² l'est tout autant!

Ces dernières années, de nombreux projets immobiliers ont surgi dans la Région de Bruxelles-Capitale sur des zones de nature, des zones humides et des potagers sans pour autant diminuer la liste d'attente pour des logements sociaux, sans pour autant diminuer le prix de

l'immobilier. En revanche, en construisant sur les dernières zones de sol libre et de pleine terre, on condamne la ville et ses habitants à souffrir encore plus de la chaleur et d'inondations, deux fléaux dont le lien avec l'artificialisation des sols et la disparition de zones naturelles n'est plus à démontrer et qui touchent principalement les quartiers denses et pauvres.

Rejoignez la GRANDE MARCHÉ organisée pour sauver le Marais Wiels !
4ème étape pour la défense des sites naturels bruxellois menacés

Ensemble, rappelons aux politiques que la nature en ville est indispensable à ses habitants et qu'elle n'est pas du mobilier urbain.

Rendez-vous :

dimanche 15 mai, 14h à 16h, à l'arrière du Brass (364, avenue Van Volxem, 1190 Forest).

Rassemblement à cet endroit dès 13h30.

Personnes de contact pour la presse

Geneviève Kinet (fr)	0476 96 19 30	maraiswiels@gmail.com
Leila Bensalem (fr + nl)	0477 35 42 14	maraiswiels@gmail.com
Hicham Karkouch (fr)	0486 41 03 58	maraiswiels@gmail.com

Point presse au départ de la marche avec les initiateurs de la marche.

Lien vers l'événement fb : <https://fb.me/e/5vqgPApBb>

Page fb Marais Wiels : <https://www.facebook.com/groups/maraiswiels>

Groupe Fb Marais Wiels : <https://www.facebook.com/MaraisWiels>

#IG : Marais Wiels